

REPUBLIQUE FRANCAISE  
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE  
SEANCE DU 05 mai 2026

**DELIBERATION N°2026-15 DU COMITE SYNDICAL  
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CAO**

-:-:-:-:-:-:-:-

Le comité syndical légalement convoqué le 28/04/2026 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 05/05/2026 à 15h00 dans les locaux du conseil départemental, à Nevers.

**Étaient présents avec voix délibérative :**

Monsieur BAZIN Fabien,  
Monsieur COUTURIER Bertrand,  
Monsieur FAVARCQ Thierry,  
Monsieur GAUTHIER Jean-Luc  
(Moulins communauté)  
Monsieur GUYOT Thierry,  
Monsieur HOURCABIE Guy,

Monsieur MARIE Frédéric,  
Monsieur MILLIERE Bruno,  
Monsieur Philippe REVEL,  
Monsieur Jean-Luc SIMON,  
Monsieur, Nicolas SMILEVITCH,  
Monsieur Thierry SUGIN,  
Monsieur Dominique WIATR.

Sont excusés : Mme Florence CIBICK ; Mme Martine Gaudin, Mr Philippe Dauvergne, Mr JeanLuc GAUTHIER (CCACN), Mr Patrice JOLY, Mr Franck MICHOT, Mr David VERRON.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance :

- ✚ L'article L. 5211-9-2 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), qui précise les modalités d'organisation et de fonctionnement des syndicats mixtes, notamment pour les commissions spécialisées ;
- ✚ L'article L. 1411-1 du CGCT, relatif aux règles de délégation de service public, exigeant une gouvernance rigoureuse et collégiale ;
- ✚ Les statuts du syndicat mixte, qui prévoient explicitement la création de cette commission et en définissent les attributions, notamment en matière de contrôle et de suivi des contrats de DSP.
- ✚ le rapport n° 6.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE DE :

- ✚ Procéder à l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public, selon les modalités prévues par les statuts et le règlement intérieur ;
- ✚ Valider la composition proposée , à savoir :
- ✚ Membres titulaires :
  - Bruno Millière,
  - Bertrand Couturier,
  - Thierry Guyot,
  - Guy Hourcabié
  - Frédéric Marie
- ✚ Membres suppléants :
  - Thierry Sugin
  - Nicolas Smilovitch,
  - Davis Verron
  - Franck Michot
  - Jean-Luc Simon
- ✚ en veillant à une représentation équilibrée des collectivités membres ;

ADOPTÉ :

Nombre de voix pour : 13

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION  
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT  
DU SYNDICAT MIXTE

Le Président du Syndicat mixte

  
Fabien BAZIN

